

Formation en Alternance

SESSION 2019-2020




LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT FÉDÉRATION DES BOUCHES-DU-RHÔNE

192 rue Horace Bertin
13005 Marseille

CFREP / LA VIGIE

Allée du Bois, La Maurelette
13015 Marseille

04.91.63.45.96
cfrep.marseille@laligue13.fr
www.laligue13.fr

 laligue13



BPJEPS

Loisirs Tous Publics

Renseignements et inscriptions :

04.91.63.45.96/ bpjeps@laligue13.fr



Le Centre de Formation et de Recherche en Education Permanente

Le CFREP, organisme de formation de Ligue de l'Enseignement—FD 13 dispense des formations depuis 1985, notamment dans le domaine de l'animation, des services à la personne, et de l'alphabétisation. Acteur de l'Etat par l'intermédiaire de la DIRECCTE, la DRJSDCS, le Conseil Régional, le CFREP est spécialisé dans la formation initiale, professionnelle et continue.

Depuis 2015, le CFREP est antenne du CFA Futurosud et à ce titre dispense la formation BPJEPS Loisirs tous publics en Apprentissage.

Objectifs de la formation

- ▶ L'animateur propose des activités de loisirs éducatifs en lien avec le projet de la structure
- ▶ Il met en œuvre des projets d'animation à caractère éducatif
- ▶ Il développe des partenariats afin permettre une ouverture sur l'extérieur
- ▶ Il dirige un ACM et gère une équipe d'animation

Le contenu la formation

- UC1** Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure
- UC2** Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure
- UC3** Conduire une action d'animation dans le champ du « Loisirs tous publics » et de direction d'accueil collectif de mineurs.
- UC4** Mobiliser les démarches d'éducation populaire pour mettre en œuvre des activités d'animation dans le champ du « loisirs tous publics ».

Publics et prérequis

- ▶ être titulaire de l'une des **attestations de formation relative au secourisme** suivante : PSC1, AFPS, PSE1 , PSE2, AFGSU de niveau 1 ou 2 , SST
- ▶ **Être titulaire d'un des diplômes suivant :**
 - > BAPAAT,
 - > CQP Animateur périscolaire,
 - > BAFA, BAFD,
 - > Baccalauréat professionnel « services de proximité et vie locale »,
 - > Baccalauréat professionnel agricole (toute option),
 - > Brevet professionnel agricole (toute option).
- ▶ **OU justifier d'une expérience en animation** d'une durée minimale de 200 heures (*attestations obligatoires des structures d'accueil*)

Modalités de formation

Dates	Du 07/10/2019 au 07/10/2020
Publics	Salariés en contrat (<i>voir ci-dessous</i>)
Heures en centre	630 h
Alternance	2 jours/semaine en formation
Date limite de candidature	30/08/2019

Réunions d'Information Collectives

Toutes nos réunions d'information collectives se déroulent dans nos locaux. Inscription nécessaire auprès du secrétariat du CFREP.

- ▶ 15 juillet 2019 à 10h00
- ▶ 27 août 2019 à 10h00

Possibilités de financement

- ▶ 20 places
- ▶ Financement de la formation pris en charge par la taxe d'apprentissage et les OPCO
- ▶ Financement de la rémunération par l'employeur selon les cas suivants :
 - ⇒ contrat d'apprentissage pour les publics de Moins de 29 ans (barème dégressif selon les conditions salariales de l'apprentissage en vigueur)
 - ou
 - ⇒ contrat de professionnalisation pour des nouveaux salariés
 - ou
 - ⇒ Contrat PRO-A : avenant au contrat permettant d'accéder à la formation
- ▶ Pour toute question : nous contacter au 04.91.63.45.96